

POSITION DU  
*MOUVEMENT*  
**HUMANISATION**

SUR LE PROJET DE PROGRAMME  
**«ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE»**  
du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

## INTRODUCTION

La mission sociale du Mouvement Humanisation est de faire respecter le droit de chaque enfant à une éducation humanisante. Héritier d'un merveilleux potentiel d'humanité et d'une capacité unique à apprendre, l'enfant a un droit inaliénable aux connaissances, aux pratiques et aux conditions favorables à son processus d'humanisation dont dépendent son bonheur individuel et collectif ainsi que l'avenir de son espèce. L'éthique étant au cœur d'un processus d'humanisation, le nouveau programme *Éthique et culture religieuse*, qui doit remplacer l'enseignement religieux en septembre 2008, offre au peuple québécois une occasion unique d'enseigner à chaque nouvelle génération une éthique humanisante.

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance du projet de programme *Éthique et culture religieuse* du ministère de l'Éducation. Nous estimons que ce nouveau programme, malgré toutes ses qualités, contient une lacune majeure à laquelle il est capital de remédier. **Il s'agit de l'absence des fondements mêmes de ce nouveau programme.** Avant de se prononcer sur les contenus et les approches pédagogiques d'un nouveau programme d'éthique, il nous apparaît primordial d'en établir auparavant les fondements puisqu'ils donnent un sens et une direction à l'ensemble du programme. Cette étape semble absente dans le projet de programme soumis à la consultation. Dans les pages qui suivent, le Mouvement Humanisation présente ce qu'il considère comme des fondements incontournables d'une éthique universelle, susceptible de contribuer directement au processus de moralisation, donc d'humanisation de chaque nouvelle génération de Québécoises et de Québécois.

### L'humain : un être de potentiel

Chaque enfant hérite en naissant d'un merveilleux potentiel d'humanité et d'une étonnante capacité à l'actualiser. Ce potentiel humain se trouve essentiellement dans les fonctions mentales (conscience de soi, raison, langage, volonté, apprentissage, créativité, moralité, autonomie) qui sont apparues avec le néocortex. Cette puissance mentale a permis aux humains de se distinguer de leurs ancêtres les grands singes. Ces processus mentaux qui permettent aux humains de s'adapter à leur environnement et de satisfaire leurs besoins dans leur lutte constante pour vivre et se reproduire ne se développent pleinement qu'avec l'aide de la culture et plus spécifiquement de l'éducation. À défaut d'une culture humaine pour le soutenir, l'enfant ne réussit pas à transcender son animalité comme nous l'ont démontré les *enfants sauvages*. Le philosophe André Comte-Sponville affirme d'ailleurs qu'« on naît homme, ou femme : telle est notre nature. Puis on devient humain : telle est notre culture et notre tâche »<sup>1</sup>. Et cette tâche consiste à transmettre à chaque nouvelle génération une éthique qui favorise son processus d'humanisation.

---

<sup>1</sup> Comte-Sponville, André (2001), *Dictionnaire philosophique*, Paris, PUF, p. 398.

## **Aspiration universelle au bonheur**

Les humains ne veulent pas uniquement vivre et se reproduire. Ils aspirent tous à **vivre heureux**. Ce besoin naturel est inscrit dans toutes les fibres et les neurones de leur être. Cette aspiration au bonheur fut reconnue à toutes les périodes de l'histoire et dans toutes les civilisations. Les premiers philosophes en ont fait la raison d'être de toute vie humaine et la fin de leurs recherches. À la lumière des connaissances fournies par l'histoire, la réflexion philosophique et l'approche scientifique, les êtres humains ont élaboré progressivement des éthiques pour se s'orienter dans leur recherche de la *vie bonne*, c'est-à-dire du *bonheur*. Ces éthiques proposent des principes et des règles fondés sur la raison pour guider les humains dans leurs rapports avec eux-mêmes, autrui, la société, l'humanité et l'environnement. Elles y incluaient, au début, les rapports que les humains entretenaient avec différentes divinités qu'ils avaient imaginées. Les médiateurs terrestres (sorcier, chaman, gourou, rabbin, prêtre, iman, etc.) de ces divinités attiraient des fidèles avec la promesse d'un paradis éternel à ceux qui respectaient les principes et les règles de conduite établis par leur religion et l'enfer, à ceux qui les contrevenaient. Avec la « sortie de la religion » et la perte de confiance dans les idéologies sociales du XXe siècle, qui donnaient jadis un sens et une direction à l'aventure humaine, l'humanité est en quête d'une nouvelle éthique capable d'unir ses membres dans un projet commun favorisant leur poursuite du bonheur ici et maintenant dans le monde.

## **Pour une éthique humanisante**

Une éthique humanisante a comme unique but de *guider les humains dans leur poursuite individuelle et collective du bonheur*. Or, ce bonheur dépend directement de la satisfaction des besoins, désirs et aspirations qui procurent aux humains les plaisirs et la joie de vivre auxquels ils aspirent tous. Cette satisfaction dépend en très grande partie du développement des différentes dimensions (physique, affective, mentale, sociale, sexuelle, morale, environnementale) de la personne. Parmi ces dimensions, l'actualisation des potentialités mentales est primordiale puisqu'elles conditionnent le développement des autres dimensions. Et, parmi les potentialités mentales, le développement de l'intelligence et l'acquisition d'une conscience morale sont fondamentaux dans la poursuite du bonheur. La pensée réflexive et critique est donc nécessaire pour établir et comprendre la nécessité d'une morale naturelle et objective fondée sur les exigences de bon développement et de bon fonctionnement du corps humain. La conscience morale n'est que l'engagement intentionnel, de la part d'une personne de respecter librement ces principes et ces règles de conduite établis par sa raison et universalisables. L'éthique est l'outil mental le plus sophistiqué que les êtres humains ont élaboré au cours des millénaires pour les aider à vivre ensemble harmonieusement et à améliorer leur qualité de vie.

## **La dignité humaine comme fondement de l'éthique**

La vie est la finalité de la vie. Toute vie est donc sa propre fin, sa valeur absolue, son souverain bien. Ce qui a une valeur absolue est, pour celui qui la possède et en est conscient, sacré, digne

d'un respect absolu. Les humains conscients de la valeur absolue de leur être se sont dotés en 1948 d'une Charte Universelle des Droits de l'Homme afin que la dignité humaine soit à l'avenir respectée partout dans le monde. Cette reconnaissance universelle de la dignité de toute vie, consciente d'être sa propre fin, n'a pas produit tous les changements espérés dans le comportement des humains. La raison est simple : les humains n'ont pas encore jugé bon d'élaborer et d'enseigner une éthique fondée sur les exigences de bon développement et de bon fonctionnement de leur nature dans ses rapports avec elle-même, autrui, la société, l'humanité et l'environnement malgré toutes les connaissances qu'ils possèdent sur le sujet. La profonde crise de sens que traverse présentement l'humanité fait ressortir l'urgence d'une éthique naturelle, donc universelle, fondée sur les exigences du développement intégral de la personne.

### **Enseigner l'humain avant tout**

Tout nouveau-né est, de par sa nature même, un être de potentiel et de culture. Pour un tel être, qui naît inachevé, mais capable d'apprendre, la connaissance de son organisme et de ses exigences de développement et de bon fonctionnement est primordial. Ce n'est qu'en enseignant l'humain que nous respecterons le droit de chaque enfant à une éducation humanisante dont dépendent son bonheur individuel et collectif et la survie même de son espèce. Ne pas respecter ce droit fondamental est le premier crime contre l'humanité puisque tous les autres en découlent directement ou indirectement.

Avant de produire des nationalistes, des croyants, des techniciens, des entrepreneurs, des scientifiques, des artistes ou des sportifs, la famille et l'école ont le devoir de respecter le droit de chaque nouveau membre de la société à une éducation humanisante et, par conséquent, à une éthique humanisante qui lui permettra de s'humaniser toujours davantage. Or, cette éthique sera nécessairement fondée sur une conception la plus juste, la plus complexe, la plus scientifique de la nature humaine, si l'on veut qu'elle soit humanisante. Or, cette conception **explicite** de la nature humaine, qui devrait fonder une éducation et une éthique qui se veulent humanisantes, n'existe pas présentement au Québec. Il est urgent de combler cette lacune, sinon l'éthique, comme l'éducation, s'engagera dans un cercle vicieux de réformes sans lendemain et très coûteux en temps, en énergie et en argent faute d'une finalité pleinement justifiée.

Dans les pages qui suivent, le Mouvement Humanisation présente certains principes qui devraient sous-tendre l'élaboration et l'enseignement d'une éthique qui se veut humanisante et universelle.

## PRINCIPES DEVANT SOUS-TENDRE UNE ÉTHIQUE HUMANISANTE

- 1- L'aspiration naturelle et universelle de tous les êtres humains étant de vivre heureux, la finalité de l'éthique est d'aider chaque nouvelle génération à actualiser le potentiel d'humanité qu'elle hérite en naissant afin qu'elle puisse satisfaire toujours davantage les besoins, désirs et aspirations dont dépendent son bonheur individuel et collectif ainsi que la survie même de son espèce. Une éthique humanisante est fondée sur la valeur absolue de toute vie humaine, consciente d'être sa propre fin, son souverain bien. De cette conscience est née la dignité humaine qui fonde nos chartes des droits et libertés.
- 2- Les principes et les règles d'une éthique humanisante découlent des exigences de développement et de bon fonctionnement de la nature humaine dans ses rapports avec elle-même, autrui, la société, l'humanité et l'environnement. **Elle doit donc être fondée sur une conception naturelle, complexe, explicite et constamment remise à jour de la nature humaine et de ses nombreux liens d'interdépendance.**
- 3- L'éthique englobe et dépasse l'éducation à la citoyenneté puisqu'elle comprend les principes et les règles qui guident l'individu dans ses rapports avec autrui et avec la société, mais également avec lui-même, l'humanité et l'environnement.
- 4- L'éthique comprend deux volets distincts mais complémentaires. L'**éthique théorique** établit les fondements des principes et des règles devant aider les humains à l'humaniser toujours davantage (rendre plus humain) leurs rapports avec eux-mêmes, autrui, la société, l'humanité et l'environnement. L'**éthique appliquée** vise à aider les personnes à actualiser leurs potentialités surtout mentales pour qu'ils puissent connaître, comprendre et respecter dans leur vie quotidienne, les principes et les règles élaborés par l'éthique. Toute éthique théorique qui ne débouche pas sur une application concrète est sans valeur.
- 5- Humaniser, c'est moraliser; moraliser, c'est humaniser. Un programme d'éthique théorique et appliqué vise à enseigner les principes et les règles qui permettent à un humain de respecter les exigences de développement et de bon fonctionnement de son être et d'humaniser toujours davantage ses rapports avec lui-même, autrui, la société, l'humanité et l'environnement. L'éthique est le cœur de l'éducation puisqu'elle transmet les connaissances théoriques et pratiques d'un processus d'humanisation. Le développement intégral de la personne passe par une éducation humanisante fondée sur une éthique humanisante.
- 6- Une éthique humanisante doit être fondée sur la raison, c'est-à-dire sur les faits, la complexité, l'objectivité et la pensée réflexive et critique et non pas sur les mythologies, la subjectivité et les émotions. Sinon, elle ne sera jamais « universalisable ».
- 7- Une éthique humanisante est un système ouvert et non fermé. Elle évolue constamment avec la réflexion, la connaissance, la technique et les changements sociaux.

- 8- Une éthique humanisante doit aider l'individu à développer progressivement sa conscience morale afin qu'il puisse devenir de plus en plus **autonome** et **responsable** dans sa poursuite individuelle et collective du bonheur et dans ses rapports avec lui-même, autrui, la société, l'humanité et l'environnement.
- 9- La société, par l'entremise de ses institutions, et plus particulièrement celles de la famille et de l'éducation, a le devoir d'assurer à chaque enfant les **meilleures connaissances, pratiques et conditions** favorables à son processus d'humanisation. Une éthique humanisante n'oublie jamais que l'enfant, étant sa propre fin, s'appartient totalement. Il n'appartient pas aux parents, ni à la religion, ni à l'État et encore moins au marché. Les adultes n'ont que des devoirs à son endroit. Et leur premier devoir est de le guider dans son processus d'humanisation qui englobe son processus de moralisation.
- 10- Chaque enfant a donc un droit inaliénable à une éthique humanisante qui lui enseignera les connaissances et les pratiques favorables à son processus de moralisation puisque ce processus donne sens et direction à son processus global d'humanisation.
- 11- Une éducation humanisante s'efforce de développer chez l'apprenant une pensée réflexive et critique. **Pour ce faire, il faut absolument séparer l'enseignement de l'éthique et l'enseignement de la culture religieuse puisqu'ils ont des fondements totalement différents.** L'éthique est fondée sur la vie humaine vécue ici et maintenant sur la terre. Les humains ont utilisé la raison et la science pour connaître cette nature et ce monde afin de se doter de principes et de règles les aidant à vivre ensemble dans la paix et à améliorer leur qualité de vie. Les religions sont fondées sur l'existence d'un monde surnaturel habité par différentes divinités dont nous n'avons aucune preuve. Les émotions et les croyances sont leurs seuls fondements. **Il est impératif de ne pas mélanger ces différentes conceptions de la vie et de la connaissance dans l'esprit d'un enfant et surtout de ne pas laisser sous-entendre que l'éthique est constitutive de la religion.**
- 12- L'éducation à la citoyenneté devrait être intégrée au programme éthique, puisque la dimension sociale est capitale dans un programme d'humanisation et, par conséquent, de moralisation. C'est l'éthique qui donne de la cohérence à un processus d'humanisation.
- 13- Les apprenants développent progressivement leur conscience morale en intégrant toujours davantage les principes et les règles d'une éthique humanisante dans leur vie de tous les jours. C'est pourquoi l'école toute entière doit contribuer à l'humanisation de chaque cohorte d'apprenants et non seulement les cours d'éthique. Les principes et les règles enseignées dans les cours d'éthique doivent être respectés par tous les employés de l'école, du concierge au directeur. Ils doivent être également appliqués dans tous les cours et toutes les activités scolaires et parascolaires qui relèvent de l'école. Sinon, l'école québécoise n'éliminera pas les incohérences et les contradictions qui l'empêchent de remplir plus efficacement sa fonction sociale.

14- Si s'humaniser c'est essentiellement se moraliser et se moraliser c'est essentiellement s'humaniser, l'éthique doit être présentée comme une science et un art du développement humain qui est en fait une science et un art du bonheur.

## **CONCLUSION**

L'élaboration d'un nouveau programme d'éthique offre au peuple québécois une occasion unique de devenir la première nation à respecter le droit inaliénable de tous ses enfants à une éthique humanisante fondée sur les exigences de développement et de bon fonctionnement de leur être dans ses rapports avec lui-même, autrui, la société, l'humanité et l'environnement. Pour respecter ce droit fondamental de tout être humain, l'enseignement de l'éthique doit être clairement séparé de l'enseignement de la culture religieuse qui devrait être intégré dans le programme d'histoire afin d'éviter, entre autres, toute récupération consciente et inconsciente de l'enseignement de l'éthique par des enseignants croyants. Il doit également se fonder sur les exigences de la nature humaine et occuper la majeure partie du temps, compte tenu de son importance capitale dans un processus global d'humanisation.

Le Mouvement Humanisation s'est donné comme mission éducative de faire respecter le droit de chaque enfant à une éducation humanisante. Comme une éthique humanisante est au centre de tout processus d'humanisation, le Mouvement fera tout en son pouvoir pour que l'école québécoise enseigne une éthique humanisante qui respecte les fondements que nous avons exposés dans le présent document.